

Dossier d'inscription Saison 2023-2024

Pour le **renouvellement**, inscrivez-vous sur la plateforme E-licence à partir de l'e-mail que vous aurez reçu, finaliser votre dossier avec les instructions fournies par le club puis **rendez-vous** à l'une des permanences **en septembre** pour déposer votre dossier :

- dates précisées ultérieurement, salle Pierre de Coubertin
- au forum des associations de Chantepie, le samedi 2 septembre 2023

Pour tout **nouvel adhérent**,

adressez votre Nom, Prénom, Date de naissance à :

aschantepiebasket@gmail.com

(démarches pour finalisation de l'inscription fournie par le club par mail)

Récupérer le modèle de certificat médical dans l'espace inscription du site du club (uniquement pour les majeurs) : ne pas rayer la pratique du basket en compétition.

AS CHANTEPIE BASKET
N° BRE0035014

www.chantepie-basket.com



Renseignements :

aschantepiebasket@gmail.com

Pièces à fournir au dépôt du dossier (lors des permanences ou au forum des associations) :

- **Règlement de la cotisation avec la fiche de paiement** (voir la fiche Modes de règlement et paiement)
- **Attestation parentale** (pour les mineurs)
ou **Attestation de prise de connaissance de la charte** (pour les majeurs)
- **Chèque de caution de 100 €** (à partir de la catégorie U9) - Ce chèque de caution, pour la tenue (maillot et short) prêtée en début de saison, sera détruit dès réception de la tenue à la fin du championnat (juin 2024).

Montant de la cotisation 2023-2024 (licence et assurance incluses)

10 % de remise sur le total pour les familles de 4 licenciés et +

Catégorie	Année de Naissance	Cotisation (€)			Frais de mutation (€) à la charge du licencié
		Nouvel adhérent	Renouvellement		
		Assurance Option A ¹	Assurance Option B ¹	Assurance Option C ¹	
U7	2017 et après	120	124,1	124,5	
U9	2015 et 2016	130	134,1	134,5	
U11	2013 et 2014	130	134,1	134,5	
U13	2011 et 2012	155	159,1	159,5	
U15	2009 et 2010	160	164,1	164,5	60
U17	2007 et 2008	170	174,1	174,5	60
U18	2006	175	179,1	179,5	60
U20	2004 et 2005	175	179,1	179,5	60
Seniors-Vétérans	2003 et avant	180	184,1	184,5	60
Loisirs		120	124,1	124,5	

¹ L'assurance Option A est l'assurance par défaut.

² Les assurances Option B et Option C donnent droit à des indemnités journalières supplémentaires en cas de perte de salaire. Nous conseillons de prendre au moins l'option B pour tous les licenciés majeurs pour avoir accès à des indemnités journalières en cas de blessures graves.

Aucun remboursement ne pourra être effectué dès lors que le Comité 35 aura validé la licence.

Les documents à fournir sont téléchargeables sur notre site <https://www.chantepie-basket.com>